



Commission voirie / 12 décembre 2016

1- Accord avec la famille Roualdès

- problème signalé par Jacques Roualdès – route des vignes. Une rencontre a eu lieu le 28 décembre 2015.

Demande de Jacques Roualdès : boucher les fossés, mettre en place des poteaux pour délimiter un cheminement piétons, entretenir les coupes-eau qui font office de ralentisseurs.

Un devis a été sollicité / montant : 9740 € HT (frais poteaux Cf. délimitation cheminement piétons non compris).

- 19 septembre 2016 / Jacques Roualdès ne souhaite plus mettre en œuvre ce projet et souhaite privilégier essentiellement un éclairage public (idée initiale).

Un devis « borne solaire » va être sollicité.

2- travaux 2016 / (PATA)

Travaux terminés

3- Travaux réalisés en 2016

- Voirie communale

Travaux réalisés sur différents sites / lieux de la commune :

- Graniols
- Saint Georges
- école / création d'une plateforme
- village de Garillac
- route de Panat / goutte d'eau

- Réfection de la voirie communale suite à des travaux de canalisation d'eau

Travaux réalisés sur différents sites / lieux de la commune :

- Celzet
- Cantemerle
- Valadou
- Gaubert

4- Travaux de réfection de la voirie communautaire réalisés en 2016 suite aux travaux de canalisation d'eau

- VC1 / Bouviala - Cantemerle
- VC2 / Lagarrigue – Valadou
- VC3 / Les Bouffies – Baumas

5- Travaux envisagés en 2017 sur les ouvrages d'art communaux

- pont de Graniols
- pont de Saint Barthélémy

6- Travaux envisagés en 2017 sur la voirie communautaire

- VC6 / route des vignes - Bruéjous

7- Travaux d'élagage et d'abattage des arbres

Les 21 et 22 novembre, pour des raisons de sécurité, une intervention a été réalisée par Arboparc sur les arbres du terrain de boules, à l'arrière des ateliers municipaux, le long du parc ainsi qu'au terrain de foot. Coût : 1550 € HT.

8- Entretien des chemins ruraux

Au regard des textes en vigueur, la commune n'est pas tenue d'entretenir les chemins ruraux. Toutefois, les élus ont manifesté la volonté d'engager une réflexion avec les agriculteurs en vue de restaurer et d'entretenir les chemins ruraux communaux.

Philippe Couderc a été reçu le 20 novembre lors d'une réunion maire-adjoints.

Ce point technique a également été évoqué lors d'une réunion de la CUMA communale à laquelle assistait Jean Marie Lacombe en tant qu'adhérent.

Position de la commune :

- demande de la commune : désignation d'un référent par secteur.

4 secteurs potentiels : Buene, Clairvaux-Panat, Bruéjous, Garillac-Caramaurel.

- la mairie fournira gratuitement les pierres en vue de restaurer les chemins.
- les chemins requalifiés doivent être entretenus.

- la commune pourrait aider **ponctuellement** / affectation d'un agent avec le tractopelle de la commune pour creuser les fossés si les agriculteurs se chargent d'évacuer les déchets ; possibilité aussi de rémunérer la CUMA pour faire ce travail.

A noter que l'entretien des fossés est primordial pour que l'eau s'écoule, sinon on assiste progressivement à une détérioration des chemins.
